



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 75267

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la réforme du système des retraites. Le nouveau système suédois, auquel les Suédois pensent déjà depuis le début des années 1980, a subi une réforme en 1999 qui s'appuie sur une refonte totale des modalités d'acquisition et de calcul des droits à la retraite avec, d'une part, la création de deux régimes obligatoires, l'un en répartition, l'autre en capitalisation, d'autre part, la création de comptes individuels notionnels au sein du régime fonctionnant en répartition. Sachant que la Suède, en matière de réformes sociales, a toujours été à l'avant-garde des nations européennes, il lui demande son sentiment sur cette réforme et dans quelle mesure la France pourrait s'en inspirer.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75267

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1959